



Demande de réservation :

☐ **LE TRIOLET** (50 tables 1m50, 315 chaises, congélateur, machine à glaçons, lave-vaisselle, réfrigérateur)

☐ **LE PARC DE VERDURE** (buvette, WC)

besoin de : ☐ Régie (micro, sono)

besoin de : ☐ chaises, Nbr

☐ Loges

☐ tables, Nbr

☐ Ecran vidéo (Uniquement pour les Associations et Administrations)

☐ Rétro-projecteur (Uniquement pour les Associations et Administrations)

La réservation sera définitive à réception de la convention à signer par vos soins

NOM : **Prénom :**

(Nom et prénom du référent responsable pendant l'occupation des locaux)

Nom de l'association ou organisme :

Adresse :

Tél. : mail : @

Date(s) et Heure(s) de réservation :

(Période d'utilisation exacte comprenant l'installation et le rangement)

Estimation du nombre
de participants :

du à h

au à h

NATURE DE VOTRE MANIFESTATION :

☐ **PRIVÉE**, préciser (mariage, baptême, communion, anniversaire, réunion, formation, arbre de Noël, soirée, concours divers, ...) :

prévue le à partir de h

☐ **OUVERT AU PUBLIC**, préciser (cinéma, concert, théâtre, soirée dansante, conférence, lotto, congrès, concours divers, ...) :

prévue le de h à h

prix d'entrée : € ☐ gratuit

contact pour renseignement (mail ou numéro de téléphone) :

☐ Utilisation de la journée offerte par le Maire

(Associations Choméracoises uniquement, 1 fois par an de septembre à septembre hors week-end et jours fériés)

Pour la salle le Triolet : ☐ joindre le récépissé du règlement intérieur du Triolet signé.

Fait à, le 20....

Signature, et nom du responsable,

TARIFS – délibération du 18 janvier 2022

SALLE LE TRIOLET :

Cautions : 80 € pour le balayage et gestion des poubelles,
1000 € pour les locaux et matériels,
80 € pour le rangement des tables et des chaises,
300 € pour la régie
2000 € pour le Rétro-projecteur

	Associations Chomérac	Choméracois	Extérieurs
1 journée en semaine de 9h30 à minuit	75 €	100 €	220 €
Week end 2 jours du samedi 10h30 au dimanche 20h	100 €		
Week end 3 jours du vendredi 10h30 au dimanche 20h	125 €	350 €	750 €

La salle du Triolet ne comprend pas la mise à disposition du Hall.

PARC DE VERDURE :

Cautions 100 €

	Associations Chomérac	Choméracois	Extérieurs
1 journée en semaine de 9h30 à minuit	0	50 €	100 €
Week end 2 jours du samedi 10h30 au dimanche 20h	50 €	100 €	300€

Précisions = Le Parc de Verdure reste ouvert au public pendant votre utilisation.

Cette réservation comprend uniquement la mise à disposition de la buvette équipée d'un frigo, d'un congélateur, de chaises et de tables, des toilettes, l'utilisation de la scène, Il peut être aussi fermé au public uniquement si l'entrée de votre manifestation est payante.